

CONVOCATION POUR LA SEANCE DU 18 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le huit avril, a été convoqué en réunion ordinaire le conseil municipal pour le dix-huit avril deux mil seize.

ORDRE DU JOUR :

- Comptes administratifs 2015 et approbation des comptes de gestion du receveur municipal : Commune et Service Eau
- Budgets Primitifs 2016 : Commune et Service Eau
- Convention de gestion pour la mise à disposition des locaux de la commune à l'Agglo du Pays de Dreux : autorisation de signature
- Questions diverses

Etaient présents :

QUENTIN Virginie – DUVAL René - ANSEAUME Marie-Thérèse – ALTUR Marie-Lise – COENON Guy – LABOUE Jean - HERBEAUX Etienne – CLAISE Muriel – BARBOT Claire – MIRETTI Josiane – SCHLICH Daniel - DHERMANT Anne-Marie – HUILIO Virginie – GASSELIN Sylvia – HENRIET Philippe – RETIF Corinne

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration

BOEGLIN Isabelle à ALTUR Marie-Lise

LE JOSSEC Cyril à QUENTIN Virginie

GATEAU Christophe à HUILIO Virginie

Madame ANSEAUME Marie-Thérèse a été élue secrétaire.

Concernant le compte-rendu de la dernière réunion, Sylvia Gasselín demande de faire passer le message aux associations concernant les créneaux horaires mis à disposition au Gymnase de Bû.

Aucune autre remarque n'étant faite, le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Comptes administratifs 2015, approbation des comptes de gestion du receveur municipal et affectation des résultats

Commune

Madame le Maire présente au conseil municipal les résultats du compte administratif 2015 du budget communal conformes au compte de gestion du receveur municipal :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES : 1.180.685,79 €

RECETTES : 995.610,75 €

DEFICIT 185.075,04 €

RESTES A REALISER

DEPENSES : 148.627,00 €

RECETTES : 191.360,00 €

EXCEDENT 42.733,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 1.505.847,85 €

RECETTES : 2.110.115,48 €

EXCEDENT : 604.267,63 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les résultats du compte administratif 2015 ainsi que le compte de gestion du receveur, pour le budget communal.

Compte tenu de ces résultats, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de les affecter de la façon suivante :

- Report à la section d'investissement au compte 001 (dépenses) : 185.075,04 €
- Affectation au compte 1068 : 142.342,04 € (compte tenu du déficit d'investissement de 185.075,04 Euros corrigé des restes à réaliser de 42.733 € en recettes).
- Report à la section de fonctionnement au compte 002 (recettes) : 461.925,59 €

Service Eau

Madame le Maire présente au conseil municipal les résultats du compte administratif 2014 du service d'eau, conformes au compte de gestion du receveur municipal :

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES :	65.775,19 €
RECETTES :	48.786,34 €
DEFICIT	16.988,85 €

RESTES A REALISER

DEPENSES :	0€
RECETTES :	27.256,00€
EXCEDENT :	27.256,00€

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES :	239.657,23 €
RECETTES :	273.082,49 €
EXCEDENT :	33.425,26 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte les résultats du compte administratif 2015 ainsi que le compte de gestion du receveur, pour le budget du service d'eau.

Compte tenu de ces résultats, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de les affecter de la façon suivante :

- Report à la section d'investissement au compte 001 (dépenses) : 16.988,85 €
- Affectation au compte 1068 : 0 € (compte tenu du déficit d'investissement de 16.988,85 Euros corrigé des restes à réaliser de 27.256 € en recettes).
- Report à la section de fonctionnement au compte 002 (recettes) : 33.425,26 €

Budgets primitifs 2016 : Commune et Service Eau

Madame le Maire propose au Conseil l'équilibre des budgets suivants, sans augmentation des taxes

BUDGET COMMUNAL

- FONCTIONNEMENT à 2.075.181 Euros
- INVESTISSEMENT à 1.034.661 Euros

SERVICE D'EAU

- EXPLOITATION à 241.508 Euros
- INVESTISSEMENT à 92.973 Euros

TAUX DE FISCALITE 2016

Madame le Maire propose de maintenir les taux de fiscalité pour 2016 identiques à ceux de 2015, soit

TAXE D'HABITATION	13,83%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	19,65%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	30,69%

Le Conseil, à l'unanimité, valide le maintien des taux de fiscalité pour l'année 2016.

Ces budgets sont votés à l'unanimité.

Convention de mise à disposition des locaux pour le périscolaire

Madame le Maire rappelle que :

Par arrêté n°2013093-0003 du 3 avril 2013, L'AGGLO DU PAYS DE DREUX a été créée au 1er janvier 2014 en la dotant des compétences « action sociale d'intérêt communautaire et extra-scolaire »

Depuis, l'arrêté n° DRCL-BICCL-2015275-0001 en date du 2 octobre 2015, le conseil communautaire de L'AGGLO DU PAYS DE DREUX a décidé de reconnaître l'accueil de loisirs de compétence communautaire et ceci au titre de sa compétence « facultative » périscolaire et extrascolaire.

Afin d'accueillir les enfants sur les temps d'activités périscolaires et extrascolaires, la commune d'Abondant met à disposition de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux une partie des locaux des écoles maternelle et élémentaire.

Il est donc nécessaire d'établir une convention de gestion pour la mise à disposition des locaux de la commune d'Abondant à la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer cette convention.

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Virginie QUENTIN

1. Rappel des dates des réunions pour le PLU :
Réunion avec les élus le mercredi 20 avril à 14 h
Réunion avec les habitants le 27 avril à 18h30
2. Dimanche 24 Avril : après-midi dansant de l'Âge d'Or
3. Remerciements à Daniel Schlich et Fabrice Huitelec pour avoir porté secours à M. GUILLAUME, leur voisin, lors de l'incendie survenu dans sa maison

Intervention d'Anne-Marie DHERMANT

1. Concernant les factures d'eau, il y a toujours quelques petits problèmes.
Réponse : c'est en cours de résolution.
2. En commission générale ou en conseil municipal, peut-on avoir les grandes lignes des sujets évoqués dans les différentes commissions ?
Réponse de Mme Le Maire : c'est toujours fait lors du tour de table, ou possibilité de venir voir Mme le Maire le samedi matin en mairie pour prendre des informations sur le suivi des dossiers

Intervention de Marie-Lise ALTUR

Sauvegarde de l'Art Français contactée pour la restauration des œuvres de l'Eglise. Cet organisme ne subventionne que les travaux faits sur le bâtiment en lui-même, mais pas sur le mobilier et œuvres.

Intervention de Virginie HUILIO

Il faudrait veiller à coller les comptes rendus de Conseil ailleurs que sur les affiches des associations.

Intervention d'Etienne HERBEAUX

A des plantes vivaces à donner suite à l'appel de la commission fleurissement.
Prochaine réunion de cette commission le 2 mai à 18h30

Intervention de Corinne RETIF

Demande si on peut se désinscrire des commissions de l'AGGLO, les horaires de ces réunions étant souvent sur les horaires de travail ? Réponse : en cas d'impossibilité, on peut se faire remplacer, sinon voir avec l'agglomération si on peut se retirer.

Intervention de Muriel CLAISE

Le caporal-chef des sapeurs-pompiers d'Anet propose de participer à la cérémonie du 8 mai.

Intervention de René DUVAL

Informe que les relevés topographiques ont été faits rue de l'Echalier

Intervention de Daniel SCHLICH

demande si les horaires des entrées et sorties des écoles peuvent être revus (attente entre les sorties pour les parents qui ont des enfants à la maternelle et à l'élémentaire).

Réponse : si des parents souhaitent la révision des horaires des entrées et sorties des écoles, ils doivent en faire part aux parents délégués aux conseils d'écoles. Ensuite il pourra y avoir une réflexion sur ce sujet ; on constate que le décalage de 15 mn des entrées scolaires le matin, évite une saturation du parking.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures et cinq minutes.

La secrétaire,

Les Conseillers,

Le Maire,